



Déclaration Snes-FSU / Snalc suite au comité de suivi du 22 juin

Le Snes-FSU et le SNALC ont participé au comité de suivi du 22 juin étudiant les aménagements à venir du baccalauréat. Des pistes avaient déjà été présentées par Pierre Mathiot au Sénat le 16 juin, orientant grandement les débats.

Le ministre devrait rendre ses arbitrages d'ici la fin de l'année scolaire.

Nos organisations ne pourront accepter un renforcement du contrôle continu. La crise sanitaire a conduit à renforcer sa place dans le baccalauréat à titre exceptionnel. Les personnels en ont vu les conséquences tout au long de l'année : augmentation de la charge de travail, des pressions des familles sur les enseignants, dénaturation de nos métiers et augmentation des inégalités entre les élèves.

Dans ce contexte, vouloir renforcer la place du contrôle continu relèverait plutôt d'une instrumentalisation de la crise sanitaire afin d'imposer un projet politique : la réforme du bac telle qu'elle était initialement présentée dans le rapport Mathiot et voulue par le ministre. Cela confirmerait que sur ce sujet, comme sur d'autres, les réformes menées par le ministre sont d'abord guidées par un impératif politique (pouvoir afficher la réalisation d'une réforme emblématique) plutôt que la prise en compte des réalités du terrain, vécues par les personnels et portées par des organisations syndicales représentatives.

Nos organisations n'accepteront pas ces basses manœuvres et réaffirment leur attachement à un baccalauréat national, avec des épreuves terminales et anonymes, seule organisation des examens gage d'égalité entre les élèves.

A Paris, le 22 juin 2021